

A R R Ê T É nº 2023-43 Impasse du Lavoir

Le Maire de la Commune d'YCHOUX,

Vu le Code de la route,

Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2213-1 & L 2213-2,

Vu le Décret n° 86.475 du 14 Mars 1986 relatif à l'exercice des pouvoirs de police en matière de circulation,

Vu la loi 82.213 du 2 Mars 1982 modifiée par la loi n°82.263 du 22 juillet 1982,

Vu l'instruction ministérielle sur la signalisation routière,

Vu l'arrêté du 6 novembre 1992 approuvant la disposition du Livre I 8ème partie relative à la signalisation temporaire,

Vu la demande d'arrêté de police de la circulation de l'entreprise LAFITTE TP 1268 Rue Belharra Zae Atlantisud – Quartier des vagues 40230 SAINT GEOURS DE MAREMNE, en date du 5 juin 2023.

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation Impasse du Lavoir, pour effectuer des travaux de réfection de voirie, pendant les travaux et ce pour raisons de sécurité,

<u>Arrête</u>

<u>Article 1</u>: Des travaux seront réalisés par l'entreprise LAFITTE TP 1268 Rue Belharra Zae Atlantisud – Quartier des vagues 40230 SAINT GEOURS DE MAREMNE, **du 12 juin au 7 juillet 2023, Impasse du Lavoir à YCHOUX.**

<u>Article 2:</u> La circulation sera alternée pendant la durée des travaux. L'entreprise chargée de l'exécution des travaux aura à sa charge la fourniture, la mise en place, l'entretien et le repliement de la signalisation.

<u>Article 3</u>: Des barrières munies de panneaux appropriés seront mises en place et maintenues pendant toute la durée des travaux par l'entreprise LAFITTE TP 1268 Rue Belharra Zae Atlantisud – Quartier des vagues 40230 SAINT GEOURS DE MAREMNE.

<u>Article 4 :</u> La Gendarmerie et la Police Municipale sont chargées chacune en ce qui la concerne de l'application des présentes dispositions.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- LAFITTE TP 1268 Rue Belharra Zae Atlantisud Quartier des vagues 40230 SAINT GEOURS DE MAREMNE,
- Gendarmerie 40600 BISCARROSSE.

Fait à YCHOUX, le 7 juin 2023 **Le Maire**,

Vincent CASTAGNÈDE.

Pôle technique
8 Rue Emile Crouzet
40160 YCHOUX

☎ 05 54 08 01 80 @ services techniques@ychoux.fr